

N. 11 15/01/2017

Plan local d'urbanisme: une copie à revoir...

Le Plan local d'urbanisme a reçu un avis défavorable de l'État, accompagné d'une liste de modifications à apporter. En conséquence, lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité le report du projet afin de le remanier, en collaboration avec les services concernés. Par ailleurs, le conseil a approuvé le rapport du syndicat intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur (Sievi) concernant l'eau et l'assainissement non collectif (régie privée). Mais aussi le retrait de la Métropole du Syndicat départemental de l'électricité et du gaz. La location des deux appartements communaux a été votée, dont l'un permettant de loger un nouveau professeur des écoles.

Inquiétude sur les contrats aidés

Côté projets, la création d'un parking, jouxtant la maison de santé, avec un emplacement réservé au médecin, a été votée à l'unanimité. Il vient s'ajouter à celui du parking du Champon, prévoyant une dizaine de places. Des subventions sont en attente. En réponse à une offre de soutien à l'investissement local proposée par l'État,



Séance chargée pour les élus lors du dernier conseil.

(Photo Chr. P.)

le conseil a adressé un dossier de rénovation thermique, destiné à réduire la consommation énergétique des bâtiments publics, pour un montant de 11 427 euros. L'État vient d'accorder une subvention à hauteur de 35 %. La part communale restant importante, le maire, Danielle Chabaud, propose « de solliciter des financements de la Région et du Département. » Enfin, en raison des nouvelles mesures de l'État, l'entretien du village se trouvant en grande partie sous la responsabilité d'employés sous contrats aidés, le premier magistrat a déclaré:

« La décision du gouvernement de ne pas les renouveler nous amène à pallier une carence qui mettrait en péril l'entretien du village. Ces suppressions sont défavorables aux petites communes rurales. » Et propose « de prolonger exceptionnellement deux contrats pendant trois mois, en attendant de nouvelles mesures. » Sans masquer pour autant son inquiétude: « Nous ne savons pas s'il sera possible d'aller au-delà en 2018, à cause de l'impact très important de ces embauches sur le budget communal. »

CHRIS PONSOT